

# Preuve de dépôt

**Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Ferme Marine du Trieux sur la commune principale de l'AIOT 12 Coz Castel 22500 Paimpol.**

**La référence de votre dossier est A-3-888NLMC0E et concerne une demande de type "une déclaration de modification"**

**Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.**

Votre dossier a été transmis le 26/06/2023 à 11h50 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

**La nature ou la capacité des activités (évolution des capacités exercées en référence à la nomenclature des installations classées.....)**

**Les modes d'exploitation des installations (évolution des procédés, des rejets, des traitements des effluents, de l'épandage, de la gestion des déchets....)**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

### Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur [Service-public.fr](http://Service-public.fr)

## 2 - Déclarant

### Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

### Personne morale

N° SIRET **82319270300028**

Raison sociale **FERMES MARINES DE BRETAGNE**

Forme juridique **Société à responsabilité limitée (sans autre indication)**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

### Adresse en France

**11 RUE CANCALE**

**35260 CANCALE**

### Signataire

Qualité : **Gérant**

## Référent

Fonction : **Cheffe de projet en environnement et élevage**

### 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Ferme Marine du Trieux**

Description des activités :

**L'activité exercée sur ce site est l'élevage de truites arc-en-ciel (*Oncorhynchus mykiss*). Cet élevage est saisonnier (de décembre à juin) et le site est exempt de poisson de juin à décembre. Cette activité déclare une production de 20 tonnes d'élevage de biomasse. Pour ce faire, cette concession sera équipée de trois cages rectangulaires de 12 mètres par quatre et de deux cages rectangulaires de sept mètres par cinq. L'alimentation est réalisée de façon manuelle par nos éleveurs avec un aliment dit "coulant" adapté au fort hydrodynamisme de la zone. Les locaux à terre de la société Ostrea Marinove au lieu-dit Moulin du Carpont (22220 Trédarzec) nous sont mis à disposition gratuitement dans le cadre de l'exploitation de la concession n°21004058 dans le Jaudy par la société Fermes Marines de Bretagne. Ces locaux seront utilisés pour le stockage du matériel d'élevage et de l'aliment. Le navire Ferme Marine du Trieux (SB932485) de Fermes Marines de Bretagne sera utilisé quotidiennement pour l'élevage des truites arc-en-ciel sur la concession n°04005488.**

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

### 4 - Localisation

#### Localisation de l'installation

Adresse **12 Coz Castel 22500 Paimpol**

X : 253405

Y : 6873855

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'

eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

### Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Quantité projet	Régime	Précisions
2130	2130-2-b	Piscicultures	Capacité de production 20 t /an	Capacité de production 20 t /an	D	Reprise d'une activité sous déclaration de 20 tonnes d'élevation de biomasse /an

## 6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

### Modes d'exploitation

Modifications apportées aux modes d'exploitation :

**Déclaration de modification suite à un changement d'exploitant entraînant un changement de méthode d'élevage. Elevage saisonnier de décembre à juin de truites arc-en-ciel. L'alimentation réalisée de façon manuelle par nos éleveurs avec un aliment "coulant" adapté au fort hydrodynamisme de la zone. Abattage en mer soumis à agrément sanitaire (FR 22.162.007 CE) et élevage soumis à agrément zoosanitaire (FR 22.162.174 CE).**

## 7 - Pièces justificatives

Aucune pièce jointe de votre part n'est nécessaire pour cette démarche.